



# La Gazette

N° 32 • Avril 2024

## L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Je vous laisse découvrir, dans notre nouveau numéro de La Gazette de Bourguébus, ce qui fait et a fait notre actualité locale dans

nos rubriques habituelles.

J'aimerais ici parler d'un sujet qui occupe beaucoup un service municipal : l'urbanisme. Chacun sait que, pour un permis de construire, il faut s'adresser à la mairie. On sait moins comment cela se passe. Aujourd'hui, la procédure est assez technique. Il faut remplir un dossier, souvent en 7 exemplaires, portant un numéro de cerfa (formulaire administratif réglementé) qu'on trouve sur internet. Il est possible ensuite de le déposer en version papier à la mairie ou **directement en ligne**. Ce dossier reçoit un récépissé de dépôt qui démarre le délai d'instruction. Nous faisons appel, pour l'instruction, à un service spécialisé de Caen-la-mer qui propose un avis à suivre (refus ou favorable).

Par contre, lorsque vous modifiez votre façade (porte, fenêtre, nouvelle ouverture), que vous installez une piscine, un abri de jardin, ..., bref que vous apportez des modifications par rapport à votre permis initial, là aussi il faut le déclarer. Or, ce n'est pas toujours le cas.

Ainsi, suivant les situations, pour le code de l'urbanisme, les sanctions peuvent aller, sans parler de sanctions financières qui s'ajoutent, jusqu'à la démolition et à la remise à l'état initial. De même, l'administration fiscale engage une régularisation avec un redressement fiscal. Attention, les services urbanisme et fiscal sont indépendants. Il faut

engager des démarches auprès des deux. C'est pourquoi, sur le site internet de la commune, vous trouverez un onglet « urbanisme » qui vous permet d'avoir accès à 2 documents très importants : le règlement graphique de la commune (une carte qui indique dans quelle zone vous habitez : Ub, Uc, Uh, Ue, par exemple) et le règlement écrit qui répertorie toutes les obligations à respecter sur la commune et celles concernant votre zone. Ces 2 documents sont plus connus sous le nom de PLU (plan local de l'urbanisme). Par ailleurs, pour les lotissements, il y a, en plus, un règlement de lotissement, plus contraignant, qui est valable pendant 10 ans. Ensuite, seul le PLU s'applique.

Donc, même si vous êtes chez vous, vous devez respecter ces règles. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie en demandant la personne en charge de l'urbanisme.

Dans un autre domaine, le dimanche 9 juin, de 8h à 18h, auront lieu les élections européennes. Attention, il s'agit d'un scrutin majoritaire à **un seul tour**. Concrètement, les électeurs votent pour une liste nationale de 81 candidats parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques. J'en profite pour lancer un appel aux bonnes volontés afin de nous aider à tenir une permanence dans l'un de nos deux bureaux de vote sachant qu'il faut être au minimum 3 par bureau ; cela représente entre 20 et 26 personnes sur la journée (3 ou 4 créneaux horaires suivant le nombre). Merci d'avance à celles et ceux qui appelleront en mairie pour se porter volontaire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sébastien FRANCOIS

## Stéphanie EDUIN



Stéphanie EDUIN est arrivée le 9 octobre 2023 sur notre commune.

Avec une expérience passée au sein du CCAS de Giber-ville et au CNFPT à Hérouville dans un poste de gestion, Stéphanie est maintenant en charge de l'urbanisme et de la gestion administrative et financière à Bourguébus. Nous lui souhaitons tous de réussir dans les missions qui lui sont confiées.

# 104,5 t

de verre collectées en 2022  
à Bourguébus

### Informations pratiques

#### Horaires d'ouverture

Mairie Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30 • 12h30 & 13h15 • 17h  
Mercredi 8h30 • 12h30

#### La Poste

Lundi 8h15 • 11h  
Mardi, jeudi et vendredi 14h • 18h15  
Samedi 9h • 12h15

#### Services administratifs

02 31 23 10 08  
Mme Patricia DURAZZO  
Mme Stéphanie EDUIN  
Nadège GORS

Pour plus d'informations, consultez le site internet [www.bourguebus.fr](http://www.bourguebus.fr)

## Un microbrasseur à Bourguébus

Saviez-vous que l'on brassait de la bière sur notre commune ?

Jérémy DROUARD s'est installé dans la zone industrielle en juillet 2023. Originaire de L'Aigle dans l'Orne, ce jeune trentenaire ne se prédestinait pas à la production de bière. Après des études en Gestion des Entreprises et des Administrations et en marketing, Jérémy a travaillé 9 ans durant dans les assurances à Mortagne-au-Perche et Caen. Comme pour beaucoup, la période Covid a provoqué une remise en question et un besoin de donner du sens à ce qu'il faisait. Il a donc commencé à brasser de la bière dans son garage à Hérouvillette avec des copains puis c'est devenu pour lui une véritable passion. Il s'est largement documenté sur Internet, dans des livres, auprès d'autres brasseurs, il a effectué un stage dans une brasserie sur Caen lequel a confirmé son souhait de se lancer dans la production de bière pour en vivre ; c'était il y a trois ans... Des aides de la Région et un prêt à taux 0 d'Initiatives 14 lui ont permis d'investir dans du matériel et de créer son entreprise L'Escale. Aujourd'hui, Jérémy crée ses propres recettes en jouant sur les variétés de malt et de houblon, sur le niveau de torréfaction, sur les levures utilisées et le profil aromatique (épices, fruits, herbes). Il propose ainsi 4 types de bière : blonde, blanche, ambrée, IPA (India Pale Ale) à l'amertume marquée dont la saveur est houblonnée. Au-delà de la production de bière, Jérémy aime réunir les gens. Ainsi, il organise des événements festifs au cours desquels il est possible d'écouter des DJ tout en consommant, avec modération bien sûr, de la bière.

Pour vos soirées, Jérémy propose la vente de bière avec mise à disposition d'une tireuse à bière, la location d'un bar ambulant ou bien encore du combi du brasseur.

Plus d'informations sur le site <https://www.lescalebieredelamer.fr/contact@lescalebieredelamer.fr>  
07 63 44 72 62



## Informations municipales

### La Mairie recrute...

Nous recherchons, pour la rentrée scolaire 2024, des animateurs sur le temps périscolaire (temps du midi, mercredis et vacances scolaires) en CDD, du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 juillet 2025.

Contactez la mairie au 02.31.23.10.08.

### PRENEZ DATE

- 8 mai : Cérémonie du 8 mai
- 7 juin : Inauguration du site mémoriel Goodwood à 10h. *Le site ne sera accessible que sur présentation d'une invitation nominative.*
- 8 juin : Tournoi de foot 100 % féminin organisé par le BSFC
- 22 juin : Fête de la Musique (programmation en cours)
- 29 juin : Fête des écoles

### Bourguébus a fêté la Saint-Patrick

Environ 150 personnes sont venues assister aux concerts offerts par la municipalité pour fêter la Saint-Patrick le 16 mars dernier.



Ils ont pu écouter Telemnaria qui nous a fait découvrir de nouveaux sons avec sa harpe, tout en douceur dans l'univers et le folklore irlandais, écossais et breton. Puis, en deuxième partie, Kecy O'Clagan a proposé de la musique traditionnelle irlandaise et des standards anglo-saxons librement réinterprétés ; des mélodies douces et mélancoliques aux airs dansants et rythmés.



Merci à tous pour ce moment de convivialité.

### La Bouche Rit change de propriétaire

Le 12 mars dernier, Benjamin PIERRE a ouvert, pour la première fois, les rideaux de la boucherie dont il est devenu propriétaire. Originaire de Dreux, Benjamin a vécu sur Paris avant de poser ses valises sur la côte littorale de notre département à Blonville-sur-Mer en 1996.



Après plusieurs années en tant que commercial, poussé par un besoin de « faire quelque chose de ses mains », Benjamin a décidé de passer un CAP boucherie à l'âge de 32 ans dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Une fois diplômé, il a travaillé dans une grande surface pendant 4 ans, aux côtés de Dominique MILINAIRE qui lui a appris le métier. Fort de cette expérience, il a fait l'acquisition d'une boucherie à Trouville-sur-Mer. Mais Benjamin a toujours su saisir les opportunités qui s'offraient à lui. Il a revendu sa boucherie après quelques années pour travailler dans la restauration pour finalement, au détour d'une nouvelle opportunité, revenir à la boucherie dans notre commune. Dans cette nouvelle aventure, il s'est entouré de deux salariés à temps partiel : Philippe LEMAIRE que beaucoup d'entre nous connaissent déjà au vu de son ancienneté à la boucherie de Bourguébus et de la qualité de son travail, et Dominique, son ancien collègue qui lui a tant appris. Benjamin propose une gamme de produits de qualité, locaux, identique à celle proposée par son prédécesseur mais souhaite développer l'offre de plats préparés. Il organise un jeu concours du 2 au 30 avril pour gagner des lots chez nos commerçants de la commune. Afin de fidéliser la clientèle, il met également en place une carte de fidélité.

Benjamin souligne la qualité de l'accueil qu'il a reçu dès son arrivée. Son objectif est d'être à l'écoute de ses clients pour leur proposer une offre en adéquation avec leurs besoins et leurs envies.

La Bouche Rit est ouverte du mardi au samedi, de 8h30 à 13h et de 15h à 19h30.

La bouche rit

# Informations municipales

## Rappel des horaires liés aux travaux d'entretien pour les particuliers



L'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 précise les horaires durant lesquels il est possible d'effectuer des travaux d'entretien et, notamment les tontes, comme suit :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi inclus ;
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis ;
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

En cas de constat d'une infraction, un courrier de mise en garde sera adressé au contrevenant. En cas de récidive, le maire peut faire usage de son droit de police afin que le contrevenant soit verbalisé à hauteur de 35 €. Pour rappel, les professionnels des espaces verts ne sont pas soumis à cet arrêté.

## Conseil municipal du 05/02/24

Lors de ce Conseil, Jean-Pierre MERIENNE a été installé en qualité de conseiller municipal en remplacement d'Alain JEAN-PIERRE. Les membres du Conseil Municipal ont voté la reconduction d'une aide de 50 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Ils ont approuvé la reconduction, pour 4 ans, de la convention de partenariat et d'objectifs avec Familles Rurales pour le Relai Petite Enfance Plaine-Sud. Ils ont donné leur accord à l'adhésion de la commune au service commun Etudes Juridiques et Contentieux de Caen-la-mer. Enfin,

ils ont autorisé M. le Maire a signé une convention avec ENEDIS pour le raccordement électrique du parc éolien de CONTEVILLE à la station relais d'IFS via un câble Haute Tension en souterrain sur le Chemin Rural de Secqueville, dont une partie appartient à la commune.

## Quand Jean-Pierre remplace JEAN-PIERRE...

Suite à la démission d'Alain JEAN-PIERRE qui a quitté notre commune pour s'installer dans la Manche, Jean-Pierre MERIENNE, élu suppléant, est devenu titulaire depuis le 5 février dernier au sein du Conseil Municipal.

Agé de 58 ans, marié et père de 3 enfants, Jean-Pierre est ingénieur en électronique dans une PME d'équipements électrohydrauliques à Bayeux depuis 2001. Originaire de la Mayenne, il s'est installé sur Bourguébus en 1999. Jean-Pierre n'est pas un inconnu ; en effet, il a, durant 6 ans, été membre de l'APE. Il a toujours eu l'envie de s'investir pour la commune mais le temps a manqué. L'opportunité lui est aujourd'hui offerte de s'impliquer de nouveau dans la vie locale ; il a choisi de s'investir dans les commissions Communication, Finances et Aménagements et améliorations du cadre de vie.

Nous lui souhaitons de trouver dans ses activités au sein de la commune un plein épanouissement.



## Printemps des Arts

Du 22 avril au 3 mai, le centre de loisirs fête le Printemps des Arts.

Ainsi, les enfants de 6/11 ans pourront participer au projet Graffiti sur la bibliothèque communale avec Miles, graffeur professionnel et animateur à Familles Rurales Calvados.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

02/01/24 : Swann ORY  
03/01/24 : Malo HERVIEU  
17/01/24 : Hassan YALCIN  
20/02/24 : Ziya LEGRAND

### DÉCÈS :

20/01/24 : Lucette MOUCHEL  
veuve LEMIEUX  
06/02/24 : Alain ENDELIN

## Déchèterie de Colombelles

Depuis le lundi 18 mars 2024, la nouvelle déchèterie de Colombelles a ouvert ses portes 1 rue Novaci. Un équipement « nouvelle génération » qui offrira un service plus simple et diversifié pour les usagers.

Tout d'abord, les dépôts s'effectueront directement au sol, facilitant ainsi les manœuvres des remorques. Par sa capacité plus importante, la nouvelle déchèterie permettra également d'intégrer l'ensemble des nouveaux flux de déchets prévus avec l'évolution de la réglementation, comme les filières « jeux et jouets » ou encore les « articles de sport et de loisirs ». Elle bénéficiera également d'un local de réemploi de grande capacité pour donner une seconde vie à vos objets et de dispositifs de compaction permettant d'optimiser le stockage et le transport de déchets tels que le bois, le carton ou encore le métal. Enfin, grâce à son espace pédagogique, la déchèterie de Colombelles proposera un lieu unique au sein du réseau communautaire existant, ouvert au public et destiné à promouvoir le tri des déchets produits par les ménages en particulier auprès des scolaires.



# Du côté des associations et des services

## JEUX M'AMUSE

La 3<sup>ème</sup> édition de JEUX M'AMUSE, organisée pour les grands, les petits, les jeunes et les moins jeunes, dans le cadre du projet PART'AGES mené en collaboration avec la mairie, aura lieu le mercredi 17 avril, de 14 h à 14 h 45 avec les 3/5 ans, de 14 h 45 à 15 h 45 avec les 6 ans et plus à la bibliothèque de Bourguébus.



Cet après-midi de jeux de société est ouvert à tous. Retraités, vous avez envie de faire connaître vos jeux de société préférés à la jeune génération ? Vous avez envie de partager une activité lorsque vous gardez vos petits-enfants ?

Plus d'infos auprès du Centre de Loisirs : 06.45.34.12.25.

Réservations souhaitées par mail : [famillesruralesbourguebus@gmail.com](mailto:famillesruralesbourguebus@gmail.com)

ou sur

 Familles Rurales Bourguébus



## Une nouvelle présidente pour Familles Rurales

Les membres du Conseil d'administration de Familles Rurales Bourguébus et sa région, réunis le 15 janvier dernier, ont élu Elise BREARD à la présidence de l'association (cf. composition du Bureau).

Les responsables des activités restent inchangées.

Outre les activités habituelles appréciées des familles adhérentes, les bénévoles du nouveau Conseil d'Administration de Familles Rurales Bourguébus et sa région envisagent de créer, voire de développer, d'autres animations ponctuelles ou régulières pour les grands et les petits.

Vous pourrez en avoir connaissance via le site internet de Bourguébus et/ou sur la page Facebook Familles Rurales Bourguébus.

Concernant la bibliothèque, afin d'améliorer son accueil et sa présentation, les bénévoles travaillent activement au tri et à l'acquisition de nouveaux livres.

Présidente :  
Elise BREARD  
Secrétaire :  
Dominique BENARD  
Trésorière :  
Jacqueline BUNEL  
Membres du bureau :  
Marie-Jo BREARD  
Viviane GENTILUCCI  
Chantal GOMONT  
Nicole LEGLINEL

## HANDUO TANDEM, une association au service du handicap

Créée en 2013, l'association Handuo Tandem propose des accompagnements aux personnes en situation de fragilité (personnes handicapées ou âgées).

L'association met à disposition des habitant un dispositif qui leur permet de fréquenter les commerces, d'emprunter les transports en commun, de se déplacer à pied accompagné d'un conseiller en mobilité, ou avec le véhicule de la personne quand elle en possède un et qu'elle ne peut plus le conduire.

La mission de cette association est de rompre l'isolement.

Pour ce faire, l'association a conclu plusieurs conventions, notamment avec Keolis (Twisto Assist).

L'association propose aussi régulièrement des sorties en tandem ouvertes à tous.

Pour plus de renseignements, contactez le 02.50.28.66.40 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h ou par mail : [handuo.calvados@gmail.com](mailto:handuo.calvados@gmail.com).

## Collecte alimentaire dans la salle du conseil (mairie)

Le 20 avril de 9h30 à 12h



Les élus CMJ vous invitent à ramener vos dons alimentaires (boîtes de conserves, alimentaire non surgelé, produits non périssables, produits d'hygiène...).

Les dons seront redistribués par les restos du coeur.

**On compte sur vous !**

## Vos commerçants ambulants

### Mardi soir :

- Nini Jewels : bijouterie fantaisie artisanale
- Le Petit Primeur Guillaume
- La Cyclomobile tous les 15 jours

### Mercredi soir :

- Dock Burger

### Jeudi soir :

- Le Hameau pizza

